



PROPOSITION DE CONTRIBUTION DE LA BOAD AUX EFFORTS DÉPLOYÉS PAR LES ETATS MEMBRES DANS LE CADRE DES MESURES PRISES POUR LA LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE

Date D'approbation :

31/12/2008

Pays :

BÉNIN

Localité :

BÉNIN

Type :

Prêt

Montant :

1 662 FCFA

1. IDENTIFICATION DU PROJET

Depuis quelques temps, une crise alimentaire, liée à la hausse des prix des produits de sévi dans plusieurs pays du monde et a entraîné dans certains pays troubles première nécessité dansles difficile pour l'Afrique et encore plus accentuée sociaux. La situation est particulièrement production et une par vivrière nationale un de la globalement déficit pays de L'UEMOA caractérisés importation nette de produits pétroliers et alimentaire.

2. OBJET ET OBJECTIF DU PROJET

L'objet du Programme est d'accroître la production locale de céréales (riz et maïs). L'objectif du Programme est de réduire les effets de la crise alimentaire par la mise sur le marché de consommation en quantité et en qualité suffisantes, des denrées alimentaires issues des exploitations agricoles, de spéculations à cycles courts.

Le Programme à court terme a pour objet de créer les conditions favorables au développement des volets Agriculture, Elevage et Environnement De L'Initiative pour la réalisation de la sécurité alimentaire du Burkina.

Les objectifs visés sont :

- L'accroissement de la productivité agricole pour assurer l'autosuffisance alimentaire et positionner le Burkina Faso parmi les pays exportateurs de céréales;
- L'accroissement de la production animale,
- La réduction de l'importante empreinte écologique de L'agriculture, L'atténuation de la vulnérabilité des systèmes agricoles aux changements climatiques et l'exploitation de l'agriculture pour produire un plus grand nombre de services environnement .

3. LES COMPOSANTES DU PROJET

Le Programme Comprend Quatre(04) composantes principales; i) Réhabilitation D'anciens Périmètres irrigués et aménagement de petits

périmètres ; ii) Appui à la mise en valeur ; iii) Appui à la transformation et à la commercialisation; iv) Organisation Et Gestion Du Programme.

La composante I ((Réhabilitation D'anciens Périmètres Irrigués Et aménagement de petits périmètres)) concerne le volet suivant :

- La réhabilitation de 12 000 ha d'anciens périmètres et aménagement de 3000 ha de petits périmètres irrigués;

La composante 2 ((Appui à la mise en valeur)) concerne:

-Les équipements et matériels agricoles((tracteurs équipés)à mettre en place par l'Etat dans les zones d'intervention

-La fourniture par l'Etat de 520 tonnes de semences de riz et de maïs de qualité, pour emblaver 7500 ha de riz et 7500 ha de maïs:

Le fonds de roulement pour couvrir les frais de carburant et lubrifiant pour le pompage de l'eau d'irrigation, les engrais, les pesticides et le labour; Le conseil agricole et la formation des producteurs et des encadreurs.

La composante 3 (Appui à la transformation et à la commercialisation)
Concerne : Les équipements de transformation (décortiqueuses de riz et égreneuses de maïs avec des capacités de travail respectives de 800 kg/heure et de 500 kg/heure). Il est prévu l'acquisition de 10 décortiqueuses et 6 égreneuses par le Programme; I-a commercialisation de la production à travers un achat groupé par l'Office National De Sécurité Alimentaire (ONASA);

- Le désenclavement des zones de production pour réduire les pertes post récoltes et améliorer la compétitivité des produits sur le marché.

La composante 4 << Organisation et Gestion du Programme >> concerne la gestion, le suivi, la supervision et la coordination des activités du Programme sur le plan administratif, financier et comptable

4. COÛT ET FINANCEMENT

Le coût total du Programme est estimé à 3786 M F CFA HT et sera financé comme suit :

BOAD (1 662 FCFA)